



Sommet jeunesse Y7

COMMUNIQUÉ

2025

Nous reconnaissons que le Sommet de la jeunesse 7 2025 s'est tenu sur le territoire non cédé de la Nation Anishinaabe Algonquine. Cette dernière vit sur cette terre depuis des millénaires, y cultivant sa culture, son environnement, son mode de vie et ses communautés.

Se rassembler sur ce territoire est une occasion d'engager un dialogue significatif et de réfléchir aux responsabilités que nous partageons dans la construction d'un avenir plus juste et inclusif. Les jeunes diplomates du Canada s'engagent à continuer d'apprendre, de comprendre, de respecter et d'honorer tous les peuples des Premières Nations, Inuits et Métis, ainsi que leurs contributions inestimables, passées et présentes, à cette terre et aux générations à venir.

We acknowledge that the 2025 Youth 7 Summit took place on unceded Anishinaabe Algonquin territory. The Anishinaabe Algonquin Nation have lived on this land for millennia, nurturing their culture, environment, way of life and communities.

Gathering on this land is an opportunity to engage in meaningful dialogue, reflecting on the responsibilities we share in shaping a more just and inclusive global future. Young Diplomats of Canada continues to learn, understand, respect and honor all First Nations, Inuit, and Métis peoples and their invaluable past and present contributions to this land and future generations to come.

Du 5 au 9 mai 2025, des représentantes et représentants de la jeunesse des pays membres du G7 et de l'Union européenne se sont réunis à Ottawa, au Canada, pour le Sommet Y7. En tant que groupe d'engagement officiel du G7, les déléguées et délégués du Y7 ont discuté et négocié des questions clés auxquelles les jeunes sont confrontés dans leurs communautés et au-delà, en lien avec quatre thèmes : intelligence artificielle (IA) et technologie numérique ; résilience de l'économie et de la chaîne d'approvisionnement ; énergie et environnement ; et paix et sécurité. Ensemble, nous avons travaillé à trouver un terrain d'entente sur des solutions pour faire face à l'accumulation sans précédent de crises.

Des défis exceptionnels relatifs au droit, aux règles et aux normes internationales nous ont menés dans une ère de crise géopolitique permanente, sans compter le déclin drastique que connaît la démocratie dans le monde entier. Une gouvernance insuffisante en matière d'IA et de technologie numérique a amplifié les inégalités socio-économiques et suscité des inquiétudes concernant les droits humains et les risques environnementaux. Des finances publiques tendues et des disparités économiques croissantes nuisent à la prospérité mondiale. La triple crise planétaire du changement climatique, de la perte de biodiversité et de la pollution menace les générations actuelles et futures. Alors que la recherche de la paix mondiale est compromise, les jeunes subissent de plein fouet les conséquences des conflits.

En 2025, le multilatéralisme se trouve à un tournant décisif. En tant que jeunes du G7, nous vous exhortons de prendre en compte nos recommandations et d'intégrer nos voix dans votre processus décisionnel.

Nous appelons les leaders du G7 à...



Thème 1 | Intelligence artificielle et technologie numérique

Reconnaître que, dans le monde entier, les jeunes sont confrontés à un paysage numérique en évolution rapide, qu'elles et ils sont incapables d'accéder à une éducation de qualité, qu'ils sont vulnérables aux préjudices en ligne et qu'ils sont menacés par la désinformation qui mine la démocratie. Le G7 a une occasion unique de relever ces défis. En donnant la priorité à l'apprentissage numérique, en préservant la démocratie, en protégeant la jeunesse en ligne, en promouvant l'inclusion et en façonnant une gouvernance responsable de l'IA, nous donnons aux jeunes les moyens de s'épanouir, en veillant à ce qu'ils soient les créateurs actifs d'un avenir numérique plus juste et plus inclusif.



Thème 2 | Résilience de l'économie et de la chaîne d'approvisionnement

Mettre en place des subventions à l'embauche et des incitations fiscales pour les employeurs afin de créer des programmes d'emploi de premier niveau structurés qui ouvrent des voies vers l'emploi à long terme. Créer un marché du travail commun au G7 en élargissant les programmes de mobilité des jeunes et en facilitant les procédures de parrainage des visas pour la main-d'œuvre qualifiée. Développer l'apprentissage équitable et intégré au travail en alignant l'enseignement secondaire et supérieur sur les marchés du travail locaux. Collaborer avec les employeurs pour créer des programmes d'enseignement supérieur spécifiques à un métier, en particulier pour les secteurs critiques connaissant des pénuries de main-d'œuvre, tels que la santé et l'agriculture.



Thème 3 | Énergie et environnement

Nous sommes confrontés à des reculs sans précédent en matière d'ambition climatique et environnementale alors que nous avons besoin d'une action accélérée. Respecter le seuil de 1,5 °C de l'Accord de Paris et s'engager en faveur des énergies renouvelables est essentiel pour éviter des dommages irréversibles à notre planète tout en garantissant la sécurité énergétique à long terme. Nous devons nous attaquer de manière globale à la triple crise planétaire du changement climatique, de la perte de biodiversité et de la pollution. Nos économies doivent devenir circulaires et axées sur les jeunes pour faire face aux crises les plus graves de notre génération.



Thème 4 | Paix et sécurité

Approuver les principes de Maastricht, en accordant aux jeunes un poids particulier dans la prise de décision sur les risques intergénérationnels pour les droits humains et en institutionnalisant des cadres d'évaluation des risques multigénérationnels et inclusifs. Renforcer les engagements historiques en faveur de la coopération internationale en faisant du respect de l'ordre international fondé sur des règles une condition préalable aux travaux du G7 dans tous les domaines. Respecter le droit international et le droit humanitaire international sans compromis, en garantissant une aide et un accès humanitaires sans entrave, sûrs, rapides et ininterrompus, ainsi que la protection des civils et des travailleurs humanitaires.

Thème 1

**INTELLIGENCE ARTIFICIELLE ET
TECHNOLOGIE NUMÉRIQUE**

Pilier 1 : Préjudice en ligne et désinformation

Alors que les jeunes s'appuient de plus en plus sur les médias sociaux pour participer à la vie publique et s'informer, notamment sur les questions politiques et sociales, elles et ils sont exposés à la désinformation, à l'exploitation des données, à la cyberintimidation et aux abus en ligne. La désinformation en ligne est aujourd'hui une menace mondiale majeure, qui mine la confiance, alimente la polarisation et affaiblit la résilience démocratique, en particulier lors des élections politiques. Ces problèmes menacent la souveraineté cognitive, les valeurs démocratiques et la sécurité en ligne des jeunes.

Sauvegarde de la démocratie

Pour protéger les jeunes dans la démocratie, nous exhortons les dirigeants du G7 à lutter contre la désinformation en exigeant des plateformes de médias sociaux qu'elles donnent accès à leurs algorithmes à des chercheuses et chercheurs indépendants. L'étiquetage obligatoire des contenus générés par l'IA et des obligations réglementaires plus strictes pour les plateformes numériques afin de lutter contre la désinformation devraient être introduits. Les mécanismes communautaires de validation des informations doivent être encouragés pour permettre aux citoyennes et citoyens de vérifier, de comprendre et de débattre des informations, tout en renforçant le financement durable d'initiatives telles que le Forum sur l'information et la démocratie. Pour ces mécanismes, un journalisme de confiance fiable et bien financé est essentiel pour fournir des sources d'information fiables.

Propriété des données

Nous pressons les dirigeantes et dirigeants de reconnaître que les individus, en particulier les jeunes, doivent être protégés contre les pratiques d'exploitation des données et les tactiques de conception trompeuses, telles que les schémas sombres qui les poussent à accomplir des actions préjudiciables. Les individus doivent être reconnus comme les propriétaires légitimes de leurs données personnelles, avec un contrôle total sur leur accès et leur utilisation. La collecte des données doit reposer sur un consentement actif et éclairé, dans un langage clair et avec des interfaces non coercitives. Les citoyennes et citoyens doivent pouvoir gérer, récupérer et transférer facilement leurs données. En renforçant les exigences de transparence et en respectant la souveraineté des données, nous pouvons protéger les informations relatives aux jeunes et favoriser un environnement numérique plus sûr et plus équitable.

Contre la cyberintimidation

Malgré les efforts législatifs, la cyberintimidation continue d'augmenter et constitue une grave menace pour notre société. Nous proposons qu'en plus des cadres juridiques et de l'éducation, toutes les écoles, les entités privées et les institutions intègrent des outils de soutien numérique dans leurs services. Ces outils devraient comprendre des lignes directrices claires sur l'identification, le traitement et le signalement de la cyberintimidation, ainsi que des informations sur la procédure à suivre pour obtenir du soutien. Si nous devons nous attaquer aux problèmes sociaux qui sous-tendent la cyberintimidation, il est également nécessaire de donner aux individus, en particulier aux jeunes, les moyens de reconnaître, de prévenir et de réagir efficacement aux préjudices subis en ligne, afin de garantir un environnement numérique plus sûr.

Protéger les jeunes de l'abus en ligne

Nous exhortons les dirigeantes et dirigeants du G7 à élaborer et à soutenir la mise en œuvre d'une législation alignée au niveau mondial qui protège les jeunes, en particulier les femmes, les filles et les jeunes issus de la diversité de genre, dans les espaces en ligne, par le biais des gouvernements, des forces de l'ordre, de l'industrie technologique et de la société civile, afin de construire un espace numérique plus sûr. Cette législation doit obliger les entreprises à mettre en place une approche de « sécurité dès la conception » pour prévenir les abus sexuels sur les enfants, détecter et supprimer ce contenu de leurs services, y compris les « deepfakes », sans compromettre la protection de la vie privée et des données en ligne. Les entreprises doivent disposer d'un moyen clair de signaler l'exploitation et les abus sexuels des enfants aux autorités chargées de l'application de la loi, dans le plein respect des droits fondamentaux.

Pilier 2 : Éducation pour le futur numérique

Dans le monde numérique d'aujourd'hui, qui évolue rapidement et qui est régi par les algorithmes et l'interconnexion, nous proposons une approche en trois parties pour permettre aux jeunes générations d'apprendre le numérique, d'acquérir une culture numérique et d'envisager l'avenir du travail. Nous devons assurer une communication efficace axée sur les compétences technologiques et la conception pour aider nos jeunes à évoluer avec les changements du monde contemporain. Un groupe diversifié de personnes est nécessaire pour développer et fournir une technologie qui soit éthique et inclusive de par sa conception.

Apprentissage numérique

Reconnaissant l'importance de l'apprentissage social et émotionnel, nous demandons instamment aux dirigeantes et dirigeants du G7 de développer l'éducation numérique formelle et non formelle par le biais d'un enseignement personnalisé assisté par la technologie, d'ateliers communautaires, de plateformes en ligne et de médias interactifs pour une plus grande accessibilité. Nous demandons la promotion des centres d'apprentissage régionaux préexistants et la création de nouveaux centres d'apprentissage régionaux pour les jeunes, en coopération avec les organisations à vocation jeunesse. Les centres d'apprentissage régionaux devraient disposer de centres de ressources numériques offrant une éducation et une formation gratuites et de qualité à l'IA, en veillant à l'inclusion de tous les jeunes. Ces centres doivent offrir une expérience pratique avec des outils d'IA, du mentorat par des expertes et experts de l'industrie, de l'apprentissage de pair à pair et des incitations pour que les jeunes talents développent des compétences critiques en matière d'IA.

Littératie numérique

Nous appelons à investir dans des campagnes de sensibilisation pour éduquer les jeunes aux risques associés aux espaces numériques, ainsi qu'aux outils et pratiques qu'elles et ils peuvent utiliser pour se protéger et se responsabiliser en éduquant les citoyennes et citoyens à la sécurité des appareils, au phishing, à la protection des données et à l'utilisation sûre des médias sociaux. Nous suggérons la création d'une base de données des incidents réels qui découlent d'une éducation numérique insuffisante et qui a entraîné des dommages afin d'informer les initiatives de littératie numérique, sur la base de scénarios pratiques. Cela aidera les individus à comprendre le rôle des algorithmes et des données dans l'élaboration de leurs expériences en ligne, en encourageant la pensée critique pour identifier et contester les contenus biaisés ou préjudiciables.

Futur du travail

Nous exhortons les pays du G7 à évaluer l'impact des technologies de rupture sur le marché du travail et les systèmes éducatifs, en particulier dans les économies à forte intensité de main-d'œuvre et les régions moins connectées. Une transition équitable exige de donner la priorité aux compétences interdisciplinaires essentielles pour les technologies de rupture à tous les niveaux, telles que la pensée critique, la communication et l'adaptabilité. Nous appelons à la création d'un Fonds stratégique du G7 pour les compétences afin de développer l'infrastructure numérique, de soutenir des formations ciblées sur les technologies de rupture et d'encourager des programmes inclusifs de requalification. Les partenariats public-privé doivent garantir la protection des revenus pendant les transitions et un accès équitable à des compétences à l'épreuve du temps afin qu'aucune travailleuse, aucun travailleur ou aucun jeune ne soit laissé pour compte.

Pilier 3 : Technologies de rupture et IA

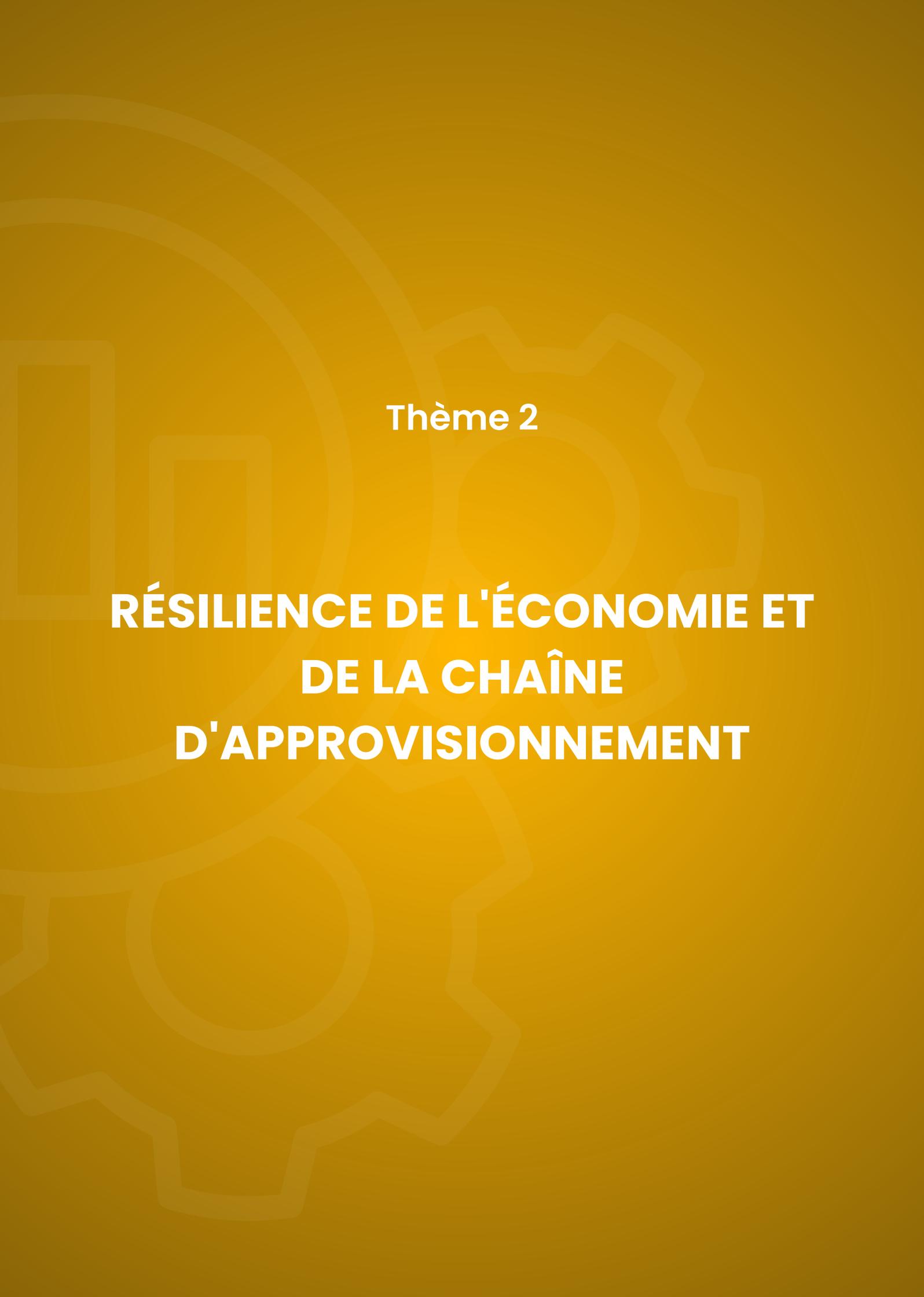
Les progrès rapides de l'IA accélèrent l'innovation, tout en suscitant des inquiétudes concernant les droits humains et des questions sociétales plus larges. Pourtant, la gouvernance mondiale reste insuffisante pour rendre les garanties opérationnelles. Ces défis ne sont pas propres à l'IA ; ils s'appliquent également aux futures technologies de rupture, telles que l'informatique quantique, et leur résolution nécessite une coopération plus forte de la part du G7. Les jeunes, qui constituent la génération la plus touchée par ces technologies, doivent être inclus de manière significative dans la gouvernance durable de l'IA et dans les discussions sur la responsabilité en matière d'IA.

Gouvernance durable de l'IA

Veiller à ce que les 11 points d'action du code de conduite international du processus d'Hiroshima AI (HAIP) soient rigoureusement appliqués. Tout en respectant la souveraineté, les gouvernements devraient veiller à ce que ces principes se traduisent par des mesures réglementaires concrètes, adaptées à leur contexte et fondées sur des valeurs démocratiques communes. Nous appelons les dirigeantes et dirigeants du G7 à encourager les entreprises de leur pays et d'ailleurs à adhérer au cadre de reporting HAIP, et à veiller à ce que les rapports publiés soient clairs et accessibles aux petites et moyennes entreprises, aux entrepreneurs et aux jeunes. Nous appelons également à un investissement continu dans les infrastructures publiques communes de l'IA afin de donner aux jeunes un accès équitable à l'élaboration des technologies futures et à l'accessibilité pour la recherche.

Imputabilité de l'IA

Compte tenu de la progression rapide des technologies d'IA générative vers des traits semblables à ceux de l'homme, y compris, mais sans s'y limiter, l'expression des émotions et de la créativité, nous sommes confrontés à un risque croissant de lacunes en matière de responsabilité en raison du comportement de plus en plus autonome de l'IA au-delà des tâches répétitives. Nous appelons les dirigeantes et dirigeants du G7 à créer un groupe de travail conjoint pour aligner et surveiller les domaines juridiques afin d'établir des normes claires et interopérables. Cela permettra aux entreprises de rester imputables, en particulier lorsque ces systèmes affectent directement la vie, les droits et le bien-être des jeunes.



Thème 2

**RÉSILIENCE DE L'ÉCONOMIE ET
DE LA CHAÎNE
D'APPROVISIONNEMENT**

Pilier 1 : Taxation

Une fiscalité inadéquate et des échappatoires trop permissives entraînent une accumulation disproportionnée de richesses parmi les sociétés et les individus les plus riches. Dans le même temps, le ratio moyen de la dette au PIB des économies du G7 a dépassé les 120 %. Les contraintes budgétaires et l'augmentation de la dette dans les pays du G7 limiteront les investissements publics à long terme dans les infrastructures, l'éducation et la résilience économique. Nous appelons les dirigeantes et dirigeants du G7 à préserver la stabilité économique et à éviter de faire peser des charges financières excessives sur les générations futures. Le Y7 recommande que le G7 :

Taxation

Accélérer la mise en œuvre du cadre inclusif OCDE/G20 sur l'érosion de la base d'imposition et le partage des bénéfices (BEPS) afin d'empêcher les pays de rivaliser pour offrir les taux d'imposition sur les sociétés les plus bas (pilier 1) et de répartir plus équitablement les droits d'imposition en fonction de l'endroit où les revenus sont générés (pilier 2). Taxer les rachats d'actions pour encourager une utilisation plus productive du capital. Mettre en place une taxe exceptionnelle sur les bénéfices excédentaires des producteurs de combustibles fossiles en cas de perturbation systémique de la chaîne d'approvisionnement. Mettre en place des impôts progressifs sur le patrimoine et des impôts minimums sur le revenu pour les personnes très fortunées afin de lutter contre la concentration extrême des richesses et les techniques complexes visant à minimiser les impôts. Taxer les « carried interest » comme des revenus ordinaires.

Pilier 2 : Avancement des opportunités économique

Le chômage des jeunes est élevé et en augmentation, les déficits de compétences se creusent et les inégalités entre les hommes et les femmes persistent sur les marchés du travail. En parallèle, l'innovation technologique ouvre de nouvelles perspectives de travail et de mobilité. Nous appelons les dirigeantes et dirigeants du G7 à investir dans une main-d'œuvre dynamique et financièrement sûre, capable de favoriser l'innovation et la croissance tout en atténuant les coûts financiers et sociaux de la pauvreté et du chômage. Le Y7 recommande au G7 de :

Emploi des jeunes

Mettre en place des subventions à l'embauche et des incitations fiscales pour les employeurs afin de créer des programmes structurés d'emploi de premier niveau qui ouvrent des voies vers l'emploi à long terme. Créer un marché du travail commun au G7 en élargissant les programmes de mobilité des jeunes et en facilitant les procédures de parrainage des visas pour la main-d'œuvre qualifiée.

Développer l'apprentissage équitable et intégré au travail en alignant l'enseignement secondaire et supérieur sur les marchés du travail locaux. Collaborer avec les employeurs pour créer des programmes d'enseignement supérieur spécifiques aux métiers, en particulier pour les secteurs critiques connaissant des pénuries de main-d'œuvre, tels que les soins de santé et l'agriculture. Réduire considérablement la proportion de personnes « sans éducation, emploi ou formation » (NEET) en développant des programmes qui améliorent l'accès aux conseils, au mentorat et à la formation aux compétences non techniques dès le début de l'éducation.

Résilience de la main-d'œuvre

Étendre l'autonomisation économique au-delà des frontières physiques : favoriser la croissance mutuelle en accélérant la conclusion d'accords multilatéraux pour permettre et réglementer le travail à distance à l'étranger. Les technologies émergentes pourraient permettre aux travailleuses et travailleurs à distance de travailler dans les secteurs du G7 confrontés à des pénuries de main-d'œuvre sans avoir à se déplacer physiquement. Les pénuries de main-d'œuvre peuvent également être résolues en libéralisant la reconnaissance mutuelle des diplômes universitaires et des permis de travail au-delà des frontières, y compris au-delà du G7. Simultanément, les protections du travail doivent être renforcées au niveau national et international en faisant respecter les salaires équitables et les droits syndicaux, en étendant la couverture aux travailleurs occasionnels et aux entrepreneurs, et en interdisant les pratiques d'embauche contraires à l'éthique, telles que les stages non rémunérés et les offres d'emploi fantômes.

Autonomisation économique fondée sur le genre

S'attaquer aux disparités entre les genres auxquelles sont confrontées les femmes et les communautés diversifiées sur le plan professionnel et dans le domaine de la consommation en incitant les entreprises à utiliser des barèmes de rémunération clairs et transparents, des critères objectifs et des évaluations fondées sur les compétences, ainsi que des audits de rémunération publics afin de garantir l'égalité d'accès aux possibilités de rémunération et de promotion à tous les niveaux de gestion ; en éliminant la taxe rose pour tous les produits en imposant des prix égaux pour des produits similaires afin de supprimer la discrimination par les prix fondée sur le sexe ; et en rendant obligatoires l'adoption et l'application de la convention d'Istanbul avec un financement actif afin de criminaliser toutes les formes de violence fondée sur le sexe et de favoriser les relations avec les organisations du G7 qui se consacrent au soutien des survivants de la violence fondée sur le sexe.



Pilier 3 : Croissance et compétitivité

Face à la concurrence et aux tensions géopolitiques croissantes, le G7 doit montrer la voie en adoptant une vision stratégique pour une croissance résiliente et inclusive. Nous appelons les dirigeantes et dirigeants à mobiliser les capitaux privés, à accélérer l'innovation et à moderniser le financement du développement mondial. En défendant l'ouverture des marchés et la concurrence loyale, le G7 peut contrer les pratiques coercitives, renforcer la souveraineté économique et construire un avenir où les jeunes auront les outils et les opportunités pour s'épanouir. Le Y7 recommande au G7 de :

Commerce international

Faire face à la montée mondiale du nationalisme économique sous la forme de pratiques économiques coercitives, de mesures unilatérales et de protectionnisme. Le commerce libre et équitable est la pierre angulaire de la prospérité mondiale. Par conséquent, le G7 devrait réaffirmer son engagement en faveur d'un système commercial mondial fondé sur des règles communes, garantissant la prévisibilité et la fiabilité. Il s'agit notamment de restaurer la crédibilité de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) en imaginant un système de règlement des différends équitable et efficace, capable de débloquent l'Organe d'appel.

Technologie et investissement

Créer un fonds public pour garantir les investissements privés dans les start-ups des secteurs critiques. Ce fonds réduira les risques liés aux investissements de départ, débloquent des capitaux privés et donnera la priorité aux entreprises créatrices d'emplois et d'opportunités. Créer un passeport de déploiement de capitaux qui permette aux fonds agréés de déployer des capitaux directement dans les pays membres sans avoir besoin de nouvelles entités juridiques, d'une nouvelle autorisation ou de procédures de conformité redondantes. Mettre en œuvre un mécanisme d'arbitrage auquel les entreprises peuvent adhérer par contrat, offrant une résolution accélérée des litiges transfrontaliers en matière de propriété intellectuelle sans passer outre aux tribunaux nationaux. Élaborer une base de référence et une définition commune pour les lois sur l'insolvabilité, une période de décharge de 12 mois et des normes minimales sur l'allègement de la dette et le traitement des créanciers.

Financement du développement

Restructurer le financement du développement plutôt que de se contenter de réduire l'ampleur des engagements en matière d'aide étrangère : augmenter les mécanismes de financement mixte qui attirent les capitaux privés, en particulier dans les régions où les puissances mondiales concurrentes étendent leur influence. Les institutions financières internationales (IFI) doivent rééquilibrer l'autorité de gouvernance en faveur des pays en développement les plus touchés par les décisions de prêt, tout en dépassant une focalisation dépassée sur l'austérité, la libéralisation financière et la planification centrale. Dans le cadre de cette évolution, les IFI devraient entreprendre un examen approfondi, éclairé par des experts externes, afin de s'assurer que leurs priorités en matière de dépenses et leurs modèles de fonctionnement sont efficaces et efficients.

Pilier 4 : S'engager dans un pacte démographique pour les générations futures

Les économies avancées sont confrontées à un double défi démographique : une accélération sans précédent du vieillissement de la population et une forte baisse des taux de natalité. Cette situation pèse lourdement sur les finances publiques, notamment en raison de l'augmentation des coûts des soins de santé et des dépenses de retraite. Avec une base fiscale qui se rétrécit, les choix politiques actuels risquent d'écarter des investissements essentiels à long terme. En outre, la crise du logement, qui est désormais un problème social et démographique commun au G7, empêche des générations entières d'accéder à la propriété. Il est urgent de renouveler le contrat social intergénérationnel. Nous appelons à un «Pacte social du G7 pour les générations futures». Le Y7 recommande au G7 de :

Démographie

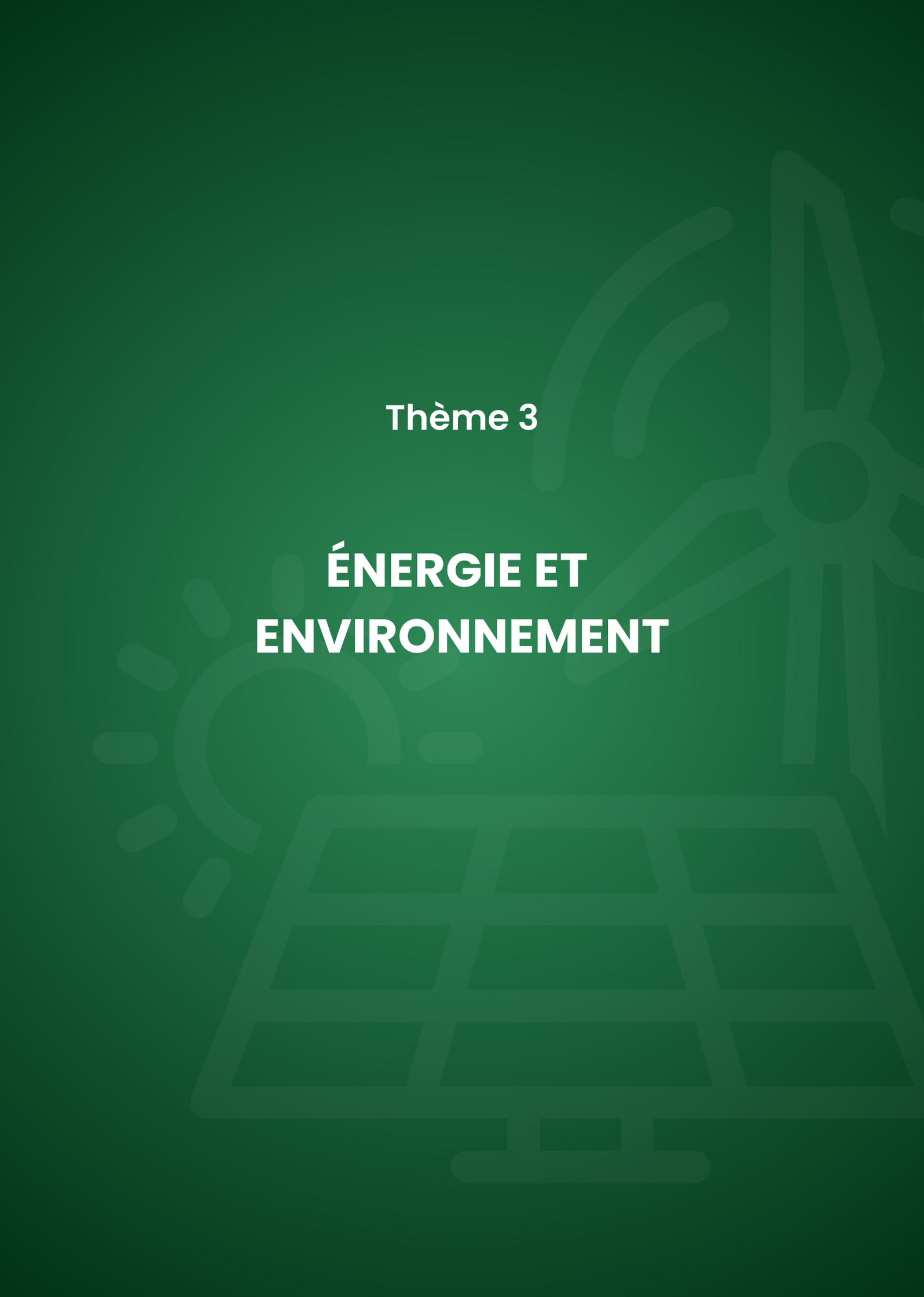
Développer les aides financières directes pour avoir et élever des enfants. Renforcer les politiques d'équilibre entre vie professionnelle et vie privée en garantissant l'accès aux services de garde d'enfants par le biais d'une infrastructure publique élargie et de modalités de travail flexibles. Garantir un congé parental adéquatement rémunéré et non transférable, quelle que soit la structure familiale. Créer la possibilité de déconjugaliser les revenus en individualisant le calcul des impôts et des prestations sociales tout en préservant les incitations fiscales au mariage. Adapter les systèmes de pension pour alléger le fardeau du vieillissement de la population et diversifier les revenus de retraite en complétant les régimes publics par répartition par des composantes préfinancées en capital individuel, telles que les comptes d'épargne ou les pensions professionnelles obligatoires.

Habitation

Mobiliser des stratégies nationales en matière de logement qui s'attaquent à la crise du logement abordable : accroître l'offre de logements grâce à des mesures d'incitation pour les nouveaux projets résidentiels dans les zones urbaines et les zones desservies par les transports en commun. Mettre en œuvre un zonage inclusif et des réformes de permis pour soutenir le logement abordable et à plus forte densité. Mettre en place ou développer des modèles de logements communautaires et des programmes de location avec option d'achat. Mettre fin à la financiarisation des maisons individuelles en plafonnant et en restreignant les achats de logements par les institutions financières. Élargir l'accès à des outils financiers standardisés, tels que l'aide au versement initial, les prêts hypothécaires garantis par l'État et les prêts à taux fixe, ainsi que les prêts à fonds propres partagés, afin de réduire les obstacles au marché pour les primo-accédants.

Thème 3

**ÉNERGIE ET
ENVIRONNEMENT**

The background features a dark green gradient with faint, stylized white icons. At the bottom, there is a large solar panel icon. To the left, a sun icon is partially visible. To the right, a wind turbine icon is partially visible. The overall theme is clean and modern, focusing on renewable energy and environmental sustainability.

Pilier 1 : Transformation énergétique responsable et sécurité énergétique

Reconnaissant l'interconnexion de la sécurité énergétique, de l'atténuation du changement climatique et de la croissance, nous appelons les dirigeantes et dirigeants du G7 à donner la priorité au déploiement des énergies renouvelables, en garantissant une diversification éthique des chaînes d'approvisionnement en minerais essentiels. En outre, il existe un déficit de financement important pour tripler la capacité mondiale des énergies renouvelables d'ici 2030, les investissements laissant souvent de côté les marchés émergents et les économies en développement (EMDE). Les mesures proposées nécessitent des efforts multilatéraux ambitieux et inclusifs de la part des membres du G7, de leurs alliés et de leurs partenaires.

Actions climatiques ambitieuses

Adopter des objectifs de réduction des émissions juridiquement contraignants et applicables à l'ensemble de l'économie, afin de limiter le réchauffement climatique à 1,5 °C d'ici à 2100. Les objectifs nationaux pour 2050 et les objectifs des entreprises pour 2030, couvrant les entreprises dont le chiffre d'affaires annuel est supérieur à 450 millions de dollars, doivent être fixés sur la base du cadre de l'initiative Science Based Targets (SBTi). La compensation des émissions de carbone doit être limitée à une utilisation transitoire et uniquement pour les émissions difficiles à réduire. Les progrès réalisés doivent être examinés tous les cinq ans et rendus publics. La non-conformité entraînera des sanctions financières, dont les recettes seront affectées à des projets d'énergie renouvelable. Le soutien aux petites et moyennes entreprises (PME) et aux secteurs à coûts de transition élevés garantira l'équité, la responsabilité et une transition accélérée vers une économie à faibles émissions de carbone.

Financement renouvelable pour la sécurité énergétique

Créer un fonds pour les énergies renouvelables financé par la réorientation des incitations fiscales et des allocations existantes pour l'extraction des combustibles fossiles afin de garantir la sécurité énergétique et d'accélérer l'innovation en matière d'énergies renouvelables. Ce fonds sera utilisé pour 1) investir dans les technologies et les infrastructures renouvelables, y compris les micro-réseaux pour les communautés locales mal desservies, 2) accélérer la recherche et le développement des futures énergies renouvelables (telles que la fusion nucléaire), et 3) rationaliser les processus d'approbation réglementaire des énergies renouvelables, tout en respectant les conclusions des consultations autochtones, le cas échéant, et des études d'impact sur l'environnement.

Sécuriser les chaînes d'approvisionnement en minerais critiques

Réduire la dépendance au milieu des chaînes d'approvisionnement en minerais essentiels, en 1) coordonnant les investissements conjoints et éthiques dans les EMDE, afin de faciliter le traitement des minerais essentiels, de créer de la valeur locale et de permettre le renforcement des capacités; 2) adoptant un cadre de traçabilité qui inclut les communautés locales et autochtones, conformément au processus de consentement libre, préalable et éclairé (CLPI);

3) promouvant l'innovation dans les modèles de batteries alternatives et les alternatives synthétiques; 4) établissant des objectifs de recyclage contraignants pour stimuler l'investissement dans l'utilisation durable des minerais essentiels. Donner la priorité à la récupération de ces minéraux essentiels dans les produits en fin de vie, y compris les piles, les déchets industriels et électroniques. Encourager la ré-exploitation et le recyclage des résidus miniers.

Stockage de l'énergie et efficacité énergétique

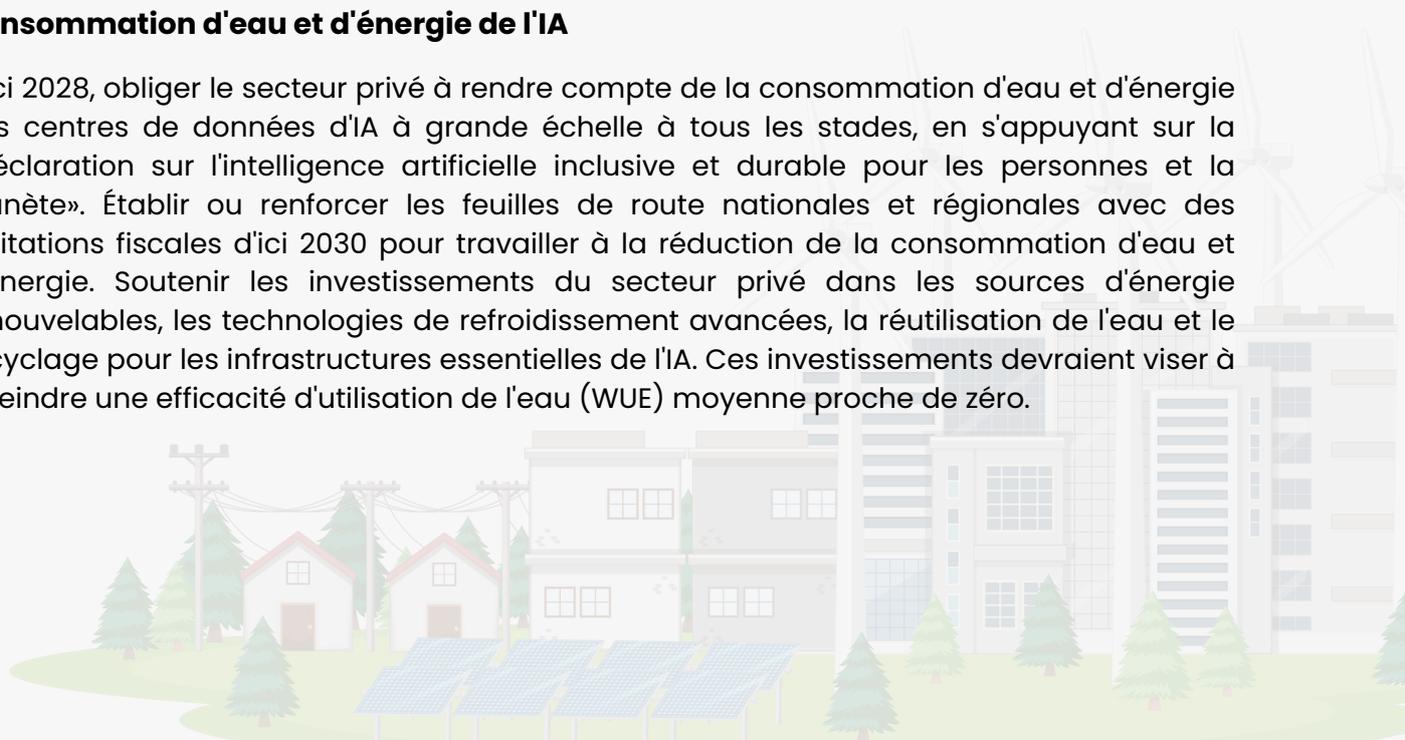
D'ici à 2030, engager des ressources ambitieuses pour 1) rénover les logements afin d'en améliorer l'efficacité énergétique, en donnant la priorité aux ménages à faibles revenus et en veillant à ce que les propriétaires soient responsables de la mise en œuvre; 2) rénover les bâtiments publics; 3) introduire ou étendre les incitations pour les solutions de stockage de l'énergie sur site et promouvoir les systèmes énergétiques intelligents pour les bâtiments résidentiels et l'industrie. Donner la priorité aux interventions dans les industries à forte consommation d'énergie, en particulier les produits chimiques, le ciment et l'acier, afin de réduire leur dépendance à l'égard des combustibles fossiles lors des pics de demande.

Pilier 2 : Préservation de l'eau et résilience environnementale

Les dirigeantes et dirigeants du G7 doivent faire face à la triple crise planétaire du changement climatique, de la perte de biodiversité et de la pollution par des politiques coordonnées fondées sur la science, conformément à l'approche « Une seule santé ». Il s'agit notamment de minimiser l'impact environnemental des infrastructures d'IA et de mobiliser des financements pour la conservation des forêts afin d'obtenir des avantages conjoints pour les objectifs en matière de climat et de biodiversité. Le G7 doit promouvoir la santé des océans dans les cadres multilatéraux, continuer à lutter contre la pollution marine par les plastiques et s'attaquer aux nouvelles menaces qui pèsent sur les écosystèmes et la santé humaine, telles que les substances per- et polyfluoroalkyles (PFAS).

Consommation d'eau et d'énergie de l'IA

D'ici 2028, obliger le secteur privé à rendre compte de la consommation d'eau et d'énergie des centres de données d'IA à grande échelle à tous les stades, en s'appuyant sur la «Déclaration sur l'intelligence artificielle inclusive et durable pour les personnes et la planète». Établir ou renforcer les feuilles de route nationales et régionales avec des incitations fiscales d'ici 2030 pour travailler à la réduction de la consommation d'eau et d'énergie. Soutenir les investissements du secteur privé dans les sources d'énergie renouvelables, les technologies de refroidissement avancées, la réutilisation de l'eau et le recyclage pour les infrastructures essentielles de l'IA. Ces investissements devraient viser à atteindre une efficacité d'utilisation de l'eau (WUE) moyenne proche de zéro.



Pollution par les PFAS et les microplastiques

D'ici 2030, adopter des stratégies nationales globales, fondées sur des données scientifiques, pour éliminer progressivement tous les PFAS dans toutes les utilisations non essentielles et réduire la contamination par les microplastiques, en soutenant les communautés à faible revenu et les communautés autochtones dans cette transition. Il s'agit notamment d'interdire ces substances dans les secteurs sensibles tels que le textile et les produits liés à l'alimentation. Les gouvernements devraient mettre en place des cadres nationaux pour contrôler les PFAS et les microplastiques dans les rejets d'eau, les éliminer chaque fois que possible, et mettre en place des incitations fiscales ou des sanctions pour réduire la pollution industrielle, conformément au principe du « pollueur-payeur ». S'efforcer d'éliminer totalement ces substances de la production d'ici à 2050 pour toutes les utilisations non essentielles, et aider les pays en développement à ne plus dépendre de ces « produits chimiques éternels ».

Financement des forêts

Aligner tous les portefeuilles de financement public, d'aide au développement et d'agences de crédit à l'exportation sur l'engagement de stopper et d'inverser la perte de forêts d'ici à 2030. D'ici 2027, supprimer progressivement le soutien aux activités liées à la déforestation et accroître les investissements positifs pour les forêts et les solutions fondées sur la nature. Les membres du G7 doivent mobiliser collectivement au moins 60 milliards d'USD par an d'ici 2030, toutes sources confondues, afin de combler le déficit de financement des forêts et de contribuer aux engagements financiers en faveur du climat et de la biodiversité. Renforcer la cohérence réglementaire entre les juridictions tout en promouvant l'inclusion, la connaissance et la participation des communautés dépendantes des forêts, protégeant ainsi les écosystèmes à haute intégrité.

Pilier 3 : Économie circulaire et centrée sur les jeunes

Une économie circulaire et centrée sur les jeunes est essentielle pour atteindre les objectifs climatiques et environnementaux. Cela nécessite d'investir dans les compétences vertes, de soutenir l'entrepreneuriat des jeunes et de les protéger contre la violence sexiste dans les industries vertes. Les membres du G7 doivent réduire leur dépendance à l'égard de l'extraction et de l'utilisation de matières vierges, en particulier pour les produits d'origine fossile et les minéraux essentiels, et doivent appeler à un moratoire sur l'exploitation minière des grands fonds marins. Conformément à l'objectif de développement durable (ODD) 12, les membres du G7 doivent promouvoir des modes de production, de consommation et de recyclage durables, en particulier pour les matières plastiques.

Avenir sans plastique

Mener des efforts au niveau mondial pour freiner et réduire la production et la consommation mondiales de polymères plastiques primaires d'ici 2040. Pour ce faire, il faut mettre en place des politiques nationales ambitieuses couvrant l'ensemble du cycle de vie des plastiques, notamment des objectifs de réduction des plastiques vierges, des systèmes de responsabilité élargie des producteurs, des exigences de transparence pour les additifs plastiques et la suppression des subventions accordées à la production de plastiques d'origine fossile. Ces efforts doivent être complétés par la mise en œuvre de cette ambition au sein du Comité de négociation intergouvernemental (CNI) mandaté par les Nations unies pour élaborer un instrument juridiquement contraignant couvrant l'ensemble du cycle de vie des plastiques, afin de créer des conditions de concurrence équitables pour le secteur privé et de mettre effectivement fin à la pollution par les plastiques.

Avenir vert porté par les jeunes

Normaliser l'enseignement des technologies vertes et l'intégrer dans les filières d'enseignement formel et non formel existantes. Promouvoir une formation professionnelle accessible sur les emplois verts dans tous les secteurs. Soutenir la transition des travailleurs en début de carrière des secteurs à fortes émissions vers les industries renouvelables par le biais de projets de partenariat public-privé (par exemple, les partenariats pour une transition énergétique juste avec les EMDE). Mettre en place des programmes de soutien pour les jeunes entreprises qui s'attaquent aux défis énergétiques et environnementaux, tout en créant une plateforme pour les mettre en relation avec des investisseurs privés. Veiller à ce que les normes de ces programmes soient élaborées en collaboration avec les femmes, les jeunes filles et les communautés marginalisées.



Thème 4

PAIX ET SÉCURITÉ

Pilier 1 : Jeunes, paix et sécurité

Les jeunes doivent être responsabilisés aujourd'hui pour construire la paix et la sécurité de demain. Reconnaisant l'urgence de mettre pleinement en œuvre la résolution 2250 du Conseil de sécurité des Nations Unies par une institutionnalisation rapide, des budgets dédiés et accessibles, et l'inclusion capillaire de tous les jeunes dans l'action des membres du G7 en faveur de la paix et de la sécurité ; soulignant la nécessité de fournir aux jeunes une infrastructure adéquate de renforcement des capacités pour sauvegarder la démocratie, s'engager en tant que partenaires et agents égaux dans la consolidation de la paix, et renforcer la résilience de la communauté ; nous exhortons les dirigeantes et dirigeants du G7 à :

L'agenda de la jeunesse, de la paix et de la sécurité (YPS)

Investir dans l'accélération de l'intégration et de l'institutionnalisation des plans d'action nationaux (PAN) de la jeunesse en s'engageant à publier les PAN, accompagnés des plans budgétaires officiels de la jeunesse et des points focaux, d'ici 2026 ; en établissant un conseil de surveillance indépendant du G7 pour superviser et promouvoir l'avancement des mandats de la jeunesse ; en mandatant les points focaux pour examiner par les pairs la progression des PAN dans les pays du G7 ; et en institutionnalisant l'engagement des jeunes à tous les niveaux de la programmation de la paix et de la sécurité. Favoriser l'engagement des jeunes dans les efforts de consolidation de la paix en garantissant la participation pleine et entière des jeunes aux initiatives de paix des pays participants, notamment par le biais de groupes de jeunes médiateurs, tout en renforçant les mesures de protection contre les préjudices et les représailles.

Renforcement des capacités des jeunes en matière de rétablissement de la paix et de droits humains

Grâce à des partenariats dans le cadre du mécanisme de réaction rapide, soutenir et mettre en place des opérateurs de médias pour la jeunesse dirigés localement afin de surveiller et de contrer de manière indépendante, transparente et accessible la manipulation et l'interférence de l'information étrangère et la désinformation, la désinformation et les discours haineux en temps réel afin de renforcer la résilience de l'État, en particulier pendant les élections et les crises. Intégrer un pilier consacré à la participation et à l'inclusion des jeunes dans les cadres de coopération des Nations unies pour le développement durable, avec des objectifs SMART bien définis et spécifiques au contexte, et rendre obligatoire l'inclusion de points focaux ou de délégués de la jeunesse dans les processus d'élaboration, de mise en œuvre, de suivi, d'évaluation, de responsabilisation et d'apprentissage. Créer des guichets adaptés au contexte dans les fonds de consolidation de la paix auxquels le G7 contribue pour les OSC qui donnent aux jeunes, et en particulier aux jeunes femmes, les moyens de renforcer la protection de la communauté et la cohésion sociale grâce à des programmes éducatifs, à des possibilités de dialogue et au développement des compétences.

Pilier 2 : Politique de sécurité mettant l'accent sur les droits humains

Les droits humains sont fondamentalement inhérents à tous les êtres humains et doivent être promus et protégés ; cependant, les menaces pesant sur les droits humains des générations actuelles et futures se multiplient, notamment en raison de la triple crise planétaire. Les États doivent sauvegarder les droits humains des générations futures, et la participation des jeunes à la prise de décision doit être protégée car ils sont les plus proches dans le temps des générations à venir. Par conséquent, nous appelons les dirigeantes et dirigeants du G7 à :

Faire face aux risques liés à la sécurité internationale

Institutionnaliser les systèmes d'alerte et de réponse rapides pilotés par les communautés, l'action anticipative et la cartographie des crises en partenariat avec les OSC et les parties prenantes concernées. Souscrire aux principes de Maastricht, en accordant aux jeunes un poids particulier dans la prise de décision sur les risques intergénérationnels pour les droits humains et en institutionnalisant des cadres d'évaluation des risques multigénérationnels et inclusifs. Intégrer les risques de sécurité liés au climat dans les programmes du G7 en augmentant le financement de la paix, de la résilience et de l'adaptation fondées sur les risques de sécurité liés au climat, y compris les plans d'action nationaux pour les jeunes, et en intégrant des indicateurs ventilés par âge sur les initiatives fondées sur les risques de sécurité liés au climat dans l'ensemble des initiatives et des fonds du G7. Établir un cadre réglementaire à l'échelle du G7 et approuvé par les partenaires sur les importations de minerais de conflit, qui exige le respect du droit international relatif aux droits humains, la transparence et la traçabilité dans toute la chaîne de valeur, en interdisant aux acteurs non conformes d'accéder aux marchés des pays participants.

Protection et intégration des droits humains

Protéger les défenseurs des droits humains, les journalistes et les lanceurs d'alerte en soutenant les enquêtes et les unités d'intervention rapide, en appliquant les instruments juridiques pertinents, en renforçant les dispositions de sécurité sur le terrain et en défendant la liberté de la presse et d'expression. Garantir la pleine protection des personnes déplacées, des réfugiées et réfugiés et des demandeurs d'asile en vertu du principe de non-refoulement et du droit international. Permettre aux pays bénéficiaires et aux groupes marginalisés d'être représentés et de prendre des décisions dans les forums régionaux et internationaux afin d'éclairer la programmation du G7 en matière de paix et de sécurité. Parrainer une résolution de l'Assemblée générale des Nations unies visant à élaborer un instrument juridiquement contraignant pour réglementer les technologies émergentes et leur utilisation dans la guerre, par exemple les systèmes d'armes autonomes létaux et l'utilisation d'armes biochimiques, et sauvegarder les droits humains qui y sont liés.

Pilier 3: L'ordre international fondé sur des règles

Nous sommes unis contre la division et condamnons sans équivoque les menaces d'annexion, y compris à l'encontre des membres et partenaires du G7 et de l'OTAN. Nous restons attachés au multilatéralisme, à l'autodétermination, à la souveraineté et à l'intégrité territoriale, y compris dans les territoires palestiniens occupés (la bande de Gaza et la Cisjordanie, y compris Jérusalem-Est) et à Taïwan. Profondément préoccupés par la poursuite des activités militaires russes en Ukraine et dans les territoires temporairement occupés (TOT) de la République autonome de Crimée (ARC) et des oblasts de Donetsk, Louhansk, Zaporizhzhia et Kherson, nous soulignons leur impact sur le peuple ukrainien et les peuples autochtones de la République autonome de Crimée (ARC). Le G7 doit respecter la déclaration des dirigeantes et dirigeants de février 2022 et :

Renforcer l'ordre fondé sur des règles

Réaffirmer et renforcer les engagements historiques en matière de coopération internationale en faisant du respect de l'ordre fondé sur des règles une condition préalable aux travaux du groupe dans tous les domaines, renforçant ainsi sa légitimité et sa durabilité. Garantir la responsabilité, faire respecter le droit international et les cadres juridiques, et prévenir les violations en subordonnant les partenariats, l'engagement économique et la coopération en matière de sécurité à des engagements tangibles et démontrables à l'égard des obligations juridiques internationales ; renforcer le respect des règles, normes et institutions du RBIO qui limitent l'exercice arbitraire du pouvoir, préviennent l'instabilité mondiale et sous-tendent la paix et la prospérité. Réformer l'inclusivité, l'équité et la responsabilité du Conseil de sécurité des Nations unies, comme indiqué dans les actions 39-41 de la résolution A/RES/791 et dans l'initiative franco-mexicaine.

L'ordre fondé sur des règles et l'Ukraine

Condamner l'invasion de l'Ukraine par la Russie et s'engager à soutenir inconditionnellement l'Ukraine aussi longtemps qu'il le faudra. Soutenir l'exigence d'un retrait immédiat, inconditionnel et complet de la Russie de l'Ukraine et d'une cessation immédiate des actions militaires russes, en plaçant le peuple et la jeunesse ukrainiens au centre de la construction de la paix. Soutenir une fin négociée du conflit qui 1) respecte l'intégrité territoriale de l'Ukraine ; 2) comprend la libération de tous les Ukrainiennes et Ukréniens illégalement détenus et enlevés, y compris les enfants et les jeunes ; et 3) résulte exclusivement de l'engagement et de l'accord direct de l'Ukraine. Respecter la Charte des Nations unies et le droit international en condamnant les annexions unilatérales illégales, y compris dans les territoires occupés par l'Ukraine.

Pilier 4 : Conflits mondiaux

Des niveaux de violence sans précédent sont devenus la monnaie de référence de notre époque. Le droit international ne peut être compromis ou rejeté aussi facilement que les millions de vies qu'il est censé protéger. Le coût élevé de l'inaction exacerbe les souffrances, alimente les déplacements, déstabilise les régions d'accueil et oblige de nombreuses personnes à chercher la sécurité ailleurs. Des réponses durables et bien financées sont à la fois un impératif moral et un investissement stratégique pour la paix future. Nous exhortons les dirigeantes et dirigeants du G7 à :

Conflits actuels

S'engager à tirer parti de l'influence du G7 pour faire respecter le droit international humanitaire sans compromis, en garantissant une aide et un accès humanitaires sans entrave, sûrs, rapides et ininterrompus, ainsi que la protection, entre autres, des civils, des travailleurs humanitaires, des soldats de la paix et des personnes déplacées de force. Utiliser tous les outils à la disposition du G7 pour que les auteurs de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité répondent de leurs actes devant les tribunaux compétents. Respecter les engagements pris pour résoudre les conflits mondiaux, y compris dans le territoire palestinien occupé, afin de parvenir à une solution immédiate : 1) TPO, afin de parvenir à un cessez-le-feu immédiat et à la libération de tous les otages, ainsi qu'à une paix juste, globale et durable fondée sur la solution des deux États ; 2) en République démocratique du Congo (S/RES/2773) et au Soudan (S/RES/2736), pour soutenir les efforts régionaux visant à trouver une paix durable.

Prévention des conflits et paix positive

Renforcer les initiatives soutenant un engagement significatif des jeunes, y compris l'initiative Youth4Disarmament et les délégations officielles de jeunes à la conférence des parties du traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP) de 2026. Mener une coalition de grande ambition pour parvenir à la ratification universelle du TNP d'ici 2050 et au respect de ses dispositions relatives à la réduction progressive, multilatérale et vérifiable des arsenaux nucléaires. Accroître le financement des mécanismes actuels qui donnent la priorité au leadership des jeunes et à la construction d'une paix durable par le biais d'initiatives communautaires (par exemple les sports et les arts) qui font la promotion de la justice, la cohésion et le rétablissement à long terme. Prévenir les conflits liés aux ressources et la pénurie de ressources en augmentant le financement et le soutien à l'innovation pour atteindre l'engagement du G7 de 2015 en matière de sécurité alimentaire et de nutrition dans les systèmes agroalimentaires.

Transition post-conflit

Soutenir équitablement les populations déplacées et les populations d'accueil pendant et après les conflits, en accordant la priorité aux moyens de subsistance, aux soins de santé, à l'éducation et aux services essentiels ; encourager les solutions durables, en particulier l'intégration, la réinstallation et la résilience. S'engager à fournir un financement durable et adapté au contexte pour le désarmement, la démobilisation et la réintégration (DDR) et les efforts de consolidation de la paix menés au niveau local, conformément aux normes intégrées de DDR des Nations unies. Soutenir des mécanismes de réconciliation inclusifs ancrés dans la justice transitionnelle, garantissant une participation significative des femmes, des jeunes, des chefs religieux et traditionnels, des peuples autochtones et d'autres parties prenantes : 1) en s'attaquant aux causes profondes de l'extrémisme, de l'inégalité, de la marginalisation et de la violence domestique, tout en promouvant les valeurs démocratiques et les droits humains ; 2) en protégeant les enfants et les jeunes associés à des groupes armés afin de promouvoir une réintégration sans stigmatisation et de garantir une responsabilisation conforme aux normes internationales en matière de justice pour mineurs.



Signataires

Intelligence artificielle et technologie numérique

David Burge
Amélia Louiba
Johannes Leon Röder
Alessia Balsamo
Makoto Ouchi
Katharine Macy
Laura Daniela Amortegui-Ordonez
Lara Sofia Render

Résilience de l'économie et de la chaîne d'approvisionnement

Jaclyn Hiebert
Nelly Gaillard
Şirin Tiryaki
Florian Sejko
Yui Mikuriya
Joshua Hardy
Pranav Shivanna
Zara Okusi

Énergie et environnement

Tran Thanh Tam Pham
Dorian Revillon d'Apréval
Amelie Effe
Teresa Bonserio
Yoonji Lee
Louis Smith
Malou Cecille van Draanen Glismann
Marios Chalaris

Paix et sécurité

Kebrija Leeks-Kottick
Miltiade Pires Meireis
Tom Matzen
Chiara Croci
Mio Kobayashi
Shakana Sheppard
Triss Yap
Giacomo Di Capua


Canada

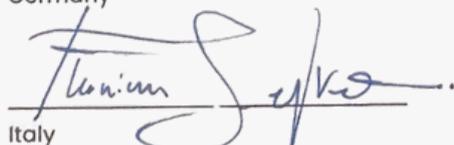

Japan


France


United Kingdom


Germany


United States


Italy


European Union



Coordonné par



Commandité par



6 au 9 mai 2025 | Ottawa, Canada